

V+D Eidgenössische Vermessungsdirektion = D+M Direction fédérale des mensurations cadastrales

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK =
Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **80 (1982)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sion. M. Jürg Jenatsch, Coire, section Grisons, est proposé comme membre suppléant.

Ces propositions sont approuvées par l'assemblée qui reporte également dans leurs fonctions les autres membres pour une nouvelle période administrative de quatre ans. La composition de la commission est la suivante: Werner Nussbaumer, Brugg, président, Georges Gaillard, Riddes, vice-président, Joseph Frund, Riex, secrétaire, Rudolf Werffeli, Effretikon et René Fornerod, Fribourg, membres. Les membres suppléants sont MM. Jürg Jenatsch, Coire, Jakob Vetterli, Genève, Edwin Berchtold, Glaris, Hans Gugger, Ins, Rezio Coppi, Cugnasco, Jean Schmid, Steinhausen.

Le président central remercie, pour tout le travail fourni, le président sortant de cette commission, M. W. Schneider, ainsi que M. A. Hofmann.

6.4 Rédacteur en chef

Aux termes du contrat avec la revue, la période administrative du rédacteur en chef coïncide avec celle du Comité central. M. le prof. Conzett se tient aimablement à disposition pour sa réélection. Il est reconduit dans ses fonctions par acclamation.

Le président central remercie le rédacteur en chef pour son engagement, pour l'important travail qu'il fournit, dans l'intérêt de la profession tout entière et de notre association, et le félicite pour la tenue remarquable de la revue.

7. Nomination des membres honoraires

En reconnaissance pour les prestations extraordinaires que constituent leurs activités au sein du bureau FIG (voir point 3 ci-dessus), le comité central a proposé, à la conférence des présidents, l'accession des membres suivants en qualité de membres honoraires: Prof. H. J. Matthias, Prof. A. Jaquet, W. Bregenzer et H. R. Dütschler.

De l'avis du président central, il faut être conscient que d'autres collègues ont fourni, à cette occasion, des prestations aussi importantes, mais tout le monde est d'accord de limiter cet honneur aux membres du bureau FIG.

Ces candidatures se justifient d'autant plus que les quatre collègues proposés, outre leur fonction au sein du bureau FIG, ont déjà, en d'autres occasions, fait preuve de dévouement pour la cause de notre profession. La conférence des présidents a ratifié sans retenue la proposition du comité central et soumet à l'assemblée, selon ses compétences statutaires, la nomination de ces quatre collègues au titre de membres honoraires.

Selon les dispositions des statuts de la société, la majorité des $\frac{2}{3}$ est requise pour ce vote. Le Comité central propose la nomination des quatre candidats ensemble. R. A. Durussel souhaite toutefois que, pour un tel vote, les candidats soient acceptés personnellement.

Finalement, MM. Prof. H. J. Matthias, Prof. A. Jaquet, W. Bregenzer et H. R. Dütschler furent promus individuellement membre honoraire de la SSMF par votes de l'assemblée et sans aucun avis contraire.

M. Prof. Matthias remercie, au nom de ses collègues, pour l'honneur que lui témoigne l'assemblée. Il remercie particulièrement la SSMF, le GP et les 65 membres de l'ADRIG pour la mise à disposition du capital indispensable au fonctionnement du bureau FIG. M. Prof. Matthias remercie tout spécialement son collègue M. Prof. Jaquet, directeur du Congrès, sans oublier de mentionner aussi M. H. R. Dütschler pour l'énorme travail effectué en qualité de secrétaire général.

8. Cours intercantonaux pour les apprentis dessinateurs-géomètres

Le président central commente la proposition publiée à ce sujet dans la revue no 5/82. Il informe, en outre, que le GP, en assemblée générale le 17.6.82, a approuvé cette proposition.

R. Meier, président de la commission d'apprentissage, oriente l'assemblée sur la situation.

Notre profession emploie environ 400 apprentis. Actuellement, l'état des négociations avec l'OFIAMT s'est quelque peu modifié en ce sens que les cours en bloc seront maintenus, mais sous une autre forme. Par contre, un engagement financier bien plus important que naguère sera exigé des associations professionnelles en faveur de la formation. Les associations professionnelles ont, en outre, entrepris une action d'information auprès des gouvernements cantonaux concernés pour les orienter du problème. Celle-ci s'est avérée fructueuse.

Les tractations ont jusqu'ici démontré que le cours intercantonal ne pourra être maintenu qu'au prix d'une contribution substantielle des associations en faveur de la formation professionnelle.

La proposition publiée par le comité central est approuvée sans opposition par l'assemblée.

9. Lieu et date de la prochaine assemblée générale

La section genevoise se réjouit d'accueillir l'assemblée générale 1983 dans ses murs, en date du 10 juin.

La section AG/BS/BL/SO s'était également annoncée. Sa proposition est mise en réserve pour 1984.

Le président central exprime sa reconnaissance pour les propositions et l'assemblée se prononce favorablement pour la tenue de son assemblée générale 1983 en pays genevois.

10. Divers

- J. Ph. Amstein oriente l'assemblée sur l'exposition du *Technorama de Winterthur*, dont l'ouverture a eu lieu le 8 mai 1982. Les mensurations y trouvent place parmi les expositions permanentes. L'idée première était d'utiliser le matériel présenté à Montreux. Mais, pour diverses raisons, cela ne s'avéra pas possible. Finalement, un groupe de travail, constitué de MM. J. Ph. Amstein, de la Direction fédérale des mensurations, H. Dupraz de l'Institut de Géodésie de l'EPFL et M. Gurtner de l'office fédéral de topographie, s'occupa de préparer la conception de cette exposition. En l'espace de trois mois, le groupe de travail s'est acquitté de son mandat.

J. Ph. Amstein remercie les maisons et les administrations qui ont collaboré, et également la SSMF pour son soutien financier. Il invite les membres à se rendre sur place pour apprécier le résultat de leurs efforts.

Le président central remercie le groupe de travail pour ses prestations et donne connaissance de la participation promise par le Comité central. Le décompte se monte à environ Fr. 7000.-.

L'exposition doit être maintenue et complétée. Le comité central désignera, à dessein, un petit groupe de travail.

- P. Blum transmet les salutations du groupe spécialisé du génie rural - SIA et se félicite de la bonne entente entre les deux sociétés. Il saisit l'occasion pour rappeler l'assemblée générale du Groupe SIA-GR qui se tiendra le 18.9.1982 à Lenzburg.

- A. Bercher s'enquiert de savoir si une décision du comité central avait déjà été prise au sujet d'une *plaquette de l'exposition nationale*. Le président central confirme que le comité a prévu de discuter ce problème après l'assemblée générale. Il est d'avis que cette brochure devrait être préalablement mise en souscription.

Le président central remercie tous les membres présents pour leur participation et clôt la 79e assemblée générale aux environs de 16 h 30.

Pour le protocole: S. Steiner

V+D/D+M

Eidgenössische Vermessungsdirektion
Direction fédérale des mensurations
cadastrales

Démonstration de bornes artificielles

Le 8 octobre 1982, dès 14 h 30, aura lieu une démonstration sur la pose et la recherche de divers types de bornes artificielles dans la région de Villeneuve (Vaud).

Cette démonstration est organisée principa-

lement à l'intention des bureaux de géomètres de la Suisse romande. Ces derniers recevront une invitation écrite en temps voulu. Les intéressés éventuels des autres régions de la Suisse peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de la Direction fédérale des mensurations cadastrales, 3003 Berne (031/61 53 84).